

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2020

Membres	73
Présents	53
Pouvoirs	09
Votants	62
Exprimés	62
Pour	62
Contre	-

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH
Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 4 Décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 73

Secrétaire de séance : M. Jérémy NOVAIS

Étaient présents :

Mesdames Joëlle BLOYER, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Christine DESARMENIEN, Martine DUPIN de BEYSSAT, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Sandy LACROIX, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Stéphanie PERRIER, Marie-Amélie RIVIERE, Sophie ROY, Irène SERVIERES, Josette VERDEYME, Stéphanie VALLEE
Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Michel BOUYOU, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Raphaël CHAUMEIL, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Jérémy NOVAIS, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER
M. Michel CUEILLE représentant M. Jean-Jacques BOSSOUTROT
M. Thierry DUBOIS représentant Mme Béatrice GORON
M. Yves FLEURY représentant M. Bruno FLEURY

Avaient donné pouvoir :

Mme Emilie BOUCHETEIL à M. Marc ROUGERIE
Mme Odile BOUYOUX à M. Alain PENOT
Mme Annie CUEILLE à Mme Betty DESSINE
M. Roger CHASSAGNARD à Mme Nicole EYROLLES
M. Bernard COMBES à M. Michel BREUILH
M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE
M. Jean-Jacques LAUGA à M. Alain PENOT.
M. Hervé LONGY à Mme Fabienne LATOUR
M. Gérard TOURNEIX à M. Jean-Pierre PEUCH

Étaient absents :

Mmes Christelle BIDAULT, Anne BOUYER, Valérie DUMAS, Muriel REBUFFEL, MM. Ubald CHENOU, Francis DEVEIX, Marc GERAUDIE, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Daniel RINGENBACH.

Objet : 7.1.2 Décision modificative n°2 sur le budget aménagement économique

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Tulle agglo,

Vu le budget aménagement économique 2020,

Considérant la nécessité de prévoir des crédits au chapitre 043 afin de passer les opérations d'incorporation des frais financiers au coût de production

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20201214-DCC201214_7_1_2-BF

1°) Approuve la décision modificative n°2 du budget aménagement économique
2020 suivante :

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Article 796	+ 373 000.00 €	Article 608	+ 373 000.00 €

Fait et délibéré le 14 décembre 2020

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :

17 DEC. 2020